

L'ESPRIT D'UNE SÉLECTION - QUELQUES ATTENTES DU JURY -

La procédure de la Sélection Internationale se décompose en trois étapes: d'abord l'examen du dossier de candidature, puis la convocation à des «tests écrits» pour les étudiants qui seront, en dernier lieu, soumis à des «entretiens oraux». Il nous a semblé nécessaire d'éclairer brièvement les attentes du jury et de rappeler l'esprit dans lequel sont proposées les épreuves écrites et orales permettant d'apprécier essentiellement l'aptitude à mobiliser des connaissances de culture générale, à construire une réflexion originale et à nourrir une discussion libre à partir de l'analyse de documents simples

Tests écrits de sélection.

Les candidats retenus sont confrontés à trois exercices écrits corrigés de façon anonyme. Ces épreuves correspondent à des pratiques universitaires et pédagogiques courantes en France (la traduction, le commentaire de document synthétique ou analytique). Mais, d'une part, nous observons que ces exercices sont aussi présents sous des formes plus ou moins proches dans un grand nombre de cursus étrangers de lettres et de sciences sociales, et, d'autre part, nous n'exigeons pas des candidats de la Sélection Internationale une conformité aux canons de la rhétorique universitaire française.

1. L'épreuve de langue française (nouvelle épreuve remplaçant celle de traduction).

Il s'agit d'une épreuve permettant d'évaluer la capacité des candidats à comprendre un texte de français contemporain (par exemple un article de journal portant sur une question actuelle) et à écrire en français. Le résumé doit respecter la longueur souhaitée par le jury : celle-ci sera clairement précisée dans l'énoncé de l'épreuve. Il doit aussi être écrit dans un style proche de celui du texte et en restituer les idées essentielles. Il doit respecter l'équilibre des différentes parties du texte et être aussi neutre que possible : en particulier, il ne doit pas émettre d'autres idées ou opinions que celles de l'auteur du texte. Les candidats auront aussi à répondre, en français, à quelques questions portant sur le texte et destinées à évaluer leur compréhension de certaines expressions, phrases ou paragraphes du texte. Ils peuvent aussi être invités, par une dernière question, à émettre un jugement personnel portant sur les idées avancées dans le texte. Il est recommandé aux candidats de lire avec attention le texte pour en reconstituer l'argumentation, le style et en élucider les principaux aspects avant de rédiger leur résumé ou de commencer à répondre aux questions. Afin de ne pas favoriser tel ou tel type de candidat, le texte proposé ne sera ni un texte de littérature, ni un texte relevant d'une autre discipline ou spécialité proposée à la Sélection.

2. Test original, l'étude de documents est une épreuve imaginée pour la Sélection Internationale à partir de plusieurs exercices qui existent dans le système français. Elle

se présente sous la forme d'un dossier thématique de documents (entre 4 à 6). Chacun des documents du dossier peut lui même être constitué de plusieurs textes, images, ou statistiques. Le candidat est ainsi face à un ensemble de pièces documentaires (dont la liste sera rappelée en première page) pouvant dépasser la dizaine d'éléments. Quelques conseils sommaires, mais non impératifs, pour aborder cette épreuve.

- Première opération: retrouver le fil conducteur thématique. C'est volontairement que les dossiers n'ont pas de titre et il va de soi que l'opération qui consiste à le retrouver est constructive: une lecture de la liste des documents doit déjà mettre sur la voie. Les thèmes choisis sont généraux et se prêtent à une approche pluridisciplinaire. Ils recourent des réalités diverses, présentes dans la plupart des civilisations et devenant fréquemment des supports de représentations multiples. Le thème doit être notamment susceptible d'un traitement littéraire, philosophique, historique, artistique, sociologique, anthropologique et économique.

- Deuxième opération: lire avec précision et analyser l'ensemble des documents. L'examen analytique de toutes les pièces du dossier est primordial. Chacun des documents a en effet sa cohérence thématique, formelle ou disciplinaire (un ensemble de représentations picturales, l'illustration philosophique d'une question, les étapes chronologiques d'une évolution, par exemple). Le cheminement offert par les divers documents éclaire le sens et la cohérence du dossier dans son ensemble. Par conséquent, un résumé au brouillon des caractéristiques de contenu et de forme des pièces des divers documents peut s'avérer très utile. Mais il ne s'agit que d'une opération préliminaire.

- Troisième opération: choisir les pièces et documents et rédiger la composition. On le répète, il n'est pas exigé des candidats qu'ils donnent dans leur rédaction une analyse exhaustive du dossier. Il leur est demandé de dégager le thème principal du dossier et, à partir de cela, de faire part de leurs réflexions de façon composée en s'appuyant sur le plus grand nombre possible des documents, mais pas obligatoirement tous. Dans cette phase du travail, les candidats ont comme priorités: définir le thème général et sa mise en œuvre dans le dossier (les éléments présents, les éléments absents par exemple), déterminer une approche problématique dépendant de leurs propres compétences, choisir les documents qui serviront de façon privilégiée d'appui à la réflexion personnelle.

Pour la composition et la rédaction, le jury n'a pas d'attentes particulières. Il souhaite simplement que les développements soient précédés d'une introduction dans laquelle le candidat formule clairement le thème et présente éventuellement le dossier ainsi que sa propre démarche personnelle. Par ailleurs, une conclusion est toujours la bienvenue. Enfin, redisons, d'une part, que le candidat peut faire appel à des exemples extérieurs aux documents et, d'autre part, *qu'il n'est pas obligé d'évoquer de façon détaillée et exhaustive toutes les pièces documentaires qui lui sont proposées, même s'il a intérêt à bâtir sa réflexion sur le plus grand nombre de ces documents.* L'ensemble de la

composition témoignera d'un juste équilibre entre argumentation théorique générale et illustration précise et concrète.

3. Dans l'épreuve de spécialité, les candidats doivent composer à partir d'une citation à commenter et à discuter, ce qui correspond à l'exercice classique et assez répandu, sous des noms divers à l'étranger, de la dissertation. Selon les disciplines, le sujet est assorti d'un document qui sert à éclairer la question posée et à orienter la réflexion. Plus directement encore, comme en philosophie et en histoire, le document (un texte) est le support principal du candidat. Sans devoir en présenter une analyse linéaire, le spécialiste doit donc d'abord en restituer le contenu, l'intérêt et la spécificité au principe de sa propre réflexion. Comme pour l'étude de documents, le jury n'a aucune autre attente rhétorique que celle d'une composition clairement argumentée avec une introduction et une conclusion.

Entretiens oraux avec le jury.

1. Le commentaire d'un document relevant de la spécialité du candidat constitue l'épreuve la plus technique de l'oral. Technique signifie surtout que l'on entend évaluer la capacité de lecture critique d'un candidat. Bien évidemment, cela implique la maîtrise des instruments, des connaissances et du vocabulaire de base appliqués à un support documentaire qu'il faut d'abord savoir décrire. Mais les exigences techniques ne vont pas au-delà. En effet, il ne s'agit pas de tester un niveau de culture professionnelle déjà spécialisée. Si les documents sont en général choisis dans l'univers thématique familier des candidats -en relation avec leurs dossiers, leurs recherches passées et leurs projets- ce n'est pas pour approfondir des travaux déjà effectués ou développer des recherches en gestation, mais tout simplement pour éviter de les désorienter lorsqu'ils sont confrontés à un document rédigé dans une autre langue que la leur. Le candidat préparera un exposé oral de 15 à 20 minutes, au maximum, dans lequel il fera part des principaux enseignements qu'il tire du document sans s'interdire de soulever les problèmes d'interprétation ou les débats suscités.

Le jury de spécialité, assisté d'un professeur de langue, entend juger avant tout des aptitudes, du goût et de l'intérêt du candidat pour la discipline qu'il a alors choisie. Grâce aux questions et à la discussion qui suivent l'exposé, le candidat pourra corriger ou préciser son point de vue en toute liberté. On doit insister sur le caractère positif de l'entretien avec le jury dont le seul souci est de confirmer la bonne impression d'une prestation ou de l'amender et de l'améliorer en appréciant l'ouverture et la disponibilité d'esprit de l'étudiant.

2. C'est au cours d'une interrogation sur le projet d'études et de recherche que les membres de la présidence du jury envisagent les questions à la fois plus générales et plus personnelles concernant les motivations des candidats à la Sélection internationale. Les attentes formelles du jury pour cette épreuve sont minimales: une brève

présentation (10 minutes au plus) par le candidat des raisons qui l'ont conduit à se présenter et des projets qu'il entend déployer durant son séjour français. Le jury sera sensible aux efforts des candidats qui ne reprendront pas telle quelle la lettre de motivation de leur dossier et attachera la plus grande importance au dialogue suivant cette brève présentation.

L'exigence de dialogue qui ponctue le parcours de la Sélection internationale est à l'image de la vocation pédagogique et scientifique d'une École normale supérieure soucieuse de préserver la diversité et l'originalité de tous ses étudiants.

Le président pour l'ensemble du jury de la Sélection Internationale.